



**Sondage 2015 du Service de l'inscription et des services aux  
membres :**

***Transition à la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite  
enfance et début de carrière***

## Résumé du rapport

### Introduction

Le présent rapport, portant sur le sondage 2015 du Service de l'inscription et des services aux membres intitulé *Transition à la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance et début de carrière*, donne un aperçu des objectifs et de la conception de l'étude ainsi que des processus de mise en œuvre élaborés par l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) pour recueillir des informations auprès de 3 174 diplômés de programmes menant à un diplôme ou à un grade en services à l'enfance en 2015.

Le rapport présente une analyse et une synthèse des commentaires fournis par les diplômés et une comparaison des données recueillies avec celles issues des sondages de 2013 et de 2014. Il met également en évidence un certain nombre de points que l'Ordre devrait prendre en considération ou sur lesquels il devrait agir à l'avenir.

### Objectifs du sondage

Le sondage 2015 du Service de l'inscription et des services aux membres intitulé *Transition à la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance et début de carrière* a notamment pour but de :

1. Permettre à l'Ordre de poursuivre ses efforts continus visant à comprendre et à mieux servir les membres de la profession et le public;
2. Faire connaître les objectifs de l'Ordre en matière de services ainsi que son sens de l'éthique dans ses efforts pour améliorer la compréhension et la transparence des processus d'inscription et des questions touchant les membres, la profession et le public;
3. Recueillir les commentaires de la cohorte des diplômés en services à l'enfance de l'Ontario de 2015 afin de connaître leurs impressions et les défis relatifs à l'inscription à l'Ordre, à l'obtention d'un emploi dans le secteur de l'éducation de la petite enfance, à leur entrée dans la profession et à la gestion des transitions de carrière, et afin de mesurer leur niveau de confiance et de satisfaction professionnelle;
4. Déterminer le niveau de connaissance et de compréhension du *Code de déontologie et normes d'exercice* des membres diplômés de programmes en services à l'enfance en 2015;
5. Se faire une idée des aspirations professionnelles de la cohorte des diplômés de 2015;
6. Établir une quatrième base de données sur la cohorte 2015, à des fins de comparaison avec les renseignements fournis par les diplômés de 2011, 2013 et 2014. Ces informations seront utilisées pour de futures études sur les pratiques d'inscription, les tendances en matière de ressources humaines, les impressions et le point de vue des membres sur le secteur de l'éducation de la petite enfance en Ontario.

### Mise en œuvre du sondage

L'Ordre a utilisé ses dossiers d'inscription pour identifier les membres ayant reçu un certificat d'inscription après l'obtention d'un diplôme ou d'un grade dans le cadre d'un programme approuvé en service à l'enfance offert par un établissement postsecondaire ontarien entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2015. Selon ces dossiers, 3 024 diplômés ayant indiqué

l'anglais comme langue préférée, et 148 diplômés ayant indiqué le français comme langue préférée sont devenus membres inscrits.

Le 12 février 2016, le sondage a été envoyé par courriel à 2 878 diplômés anglophones et 147 diplômés francophones de 2015.

Un exemplaire imprimé du sondage a également été envoyé à 146 membres anglophones et à 3 membres francophones qui ne pouvaient pas être contactés par courriel. Une enveloppe-réponse affranchie était jointe à chaque version imprimée du formulaire de sondage.

La date limite pour renvoyer le sondage était le 12 février 2016, et deux courriels de rappel ont été envoyés en date du 4 et du 10 février 2016.

Le sondage comportait 16 questions combinant des questions fermées, des questions auxquelles il fallait répondre par « oui » ou par « non », des questions à choix multiples, des questions avec échelle d'évaluation et des questions ouvertes. Pour la plupart d'entre elles, les répondants avaient la possibilité d'ajouter des commentaires.

### **Recueil et passage en revue des réponses reçues**

Les renseignements fournis par les répondants ont été recueillis à l'aide du logiciel SurveyMonkey. Le personnel de l'Ordre a entré les renseignements fournis par les 13 membres ayant renvoyé le sondage par la poste dans la base de données SurveyMonkey. Les réponses au sondage reçues en ligne ont été directement interclassées par le logiciel.

Les commentaires ajoutés par les répondants ont été mis en tableaux question par question par SurveyMonkey. Afin d'extrapoler les tendances et les idées à partir des renseignements fournis par les données quantitatives disponibles, les commentaires ont été examinés à l'aide de techniques d'analyse qualitative des données.

### **Taux de réponse**

Au total, 550 répondants anglophones et 43 répondants francophones ont participé au sondage. Ils ont d'abord dû répondre par « oui » ou « non » à la première question, qui était la suivante : « Avez-vous terminé un programme en services à l'enfance offert par un établissement postsecondaire ontarien entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2015? »

Les répondants qui répondaient « non » à la première question ne pouvaient pas passer à la deuxième et étaient remerciés d'avoir accepté de contribuer au sondage.

Parmi les répondants anglophones, 531 ont répondu avoir terminé un programme en services à l'enfance entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2015. Parmi les répondants francophones, 38 ont affirmé avoir terminé leur programme au cours de la même période.

Le taux de réponse global des répondants anglophones à la première question a été de 18 % alors que celui des répondants francophones était de 26 %.

Les taux de réponse normaux et reconnus dépendent de la façon dont le sondage est mené. Si le sondage est réalisé par courrier, un taux de retour de 50 % est considéré comme adéquat. Si le sondage est réalisé en ligne, un taux de 30 % est considéré comme une moyenne.

Le taux de réponse global parmi les répondants anglophones peut être considéré comme faible. Malgré un taux de réponse plus élevé chez les francophones, le chiffre n'a pas atteint les niveaux auxquels on peut s'attendre dans le cadre d'un sondage en ligne.

### Commentaires sur le processus de demande d'inscription de l'Ordre

Sur une échelle d'évaluation, les répondants ont indiqué si, selon eux, le processus de demande d'inscription à l'Ordre était « très facile », « facile », « un peu difficile », « difficile » ou « frustrant ».

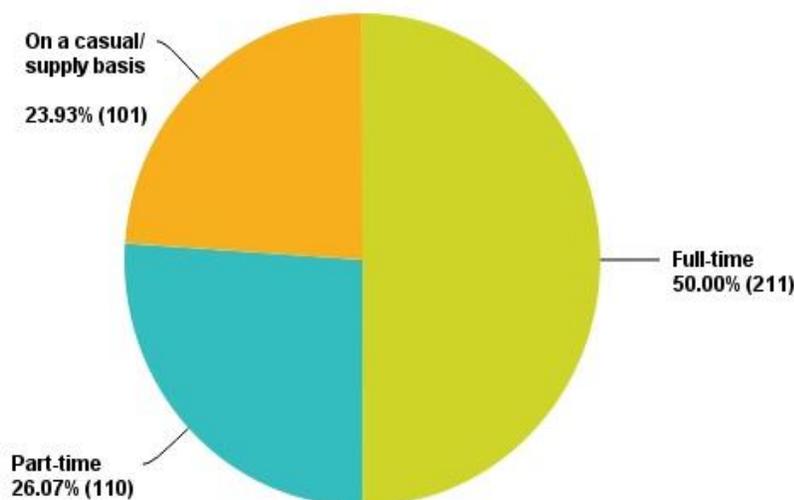
Parmi tous les membres ayant répondu à cette question, environ 72 % des anglophones et 94 % des francophones ont indiqué avoir trouvé le processus « très facile » ou « facile ».

### Situation d'emploi actuel et milieux de travail

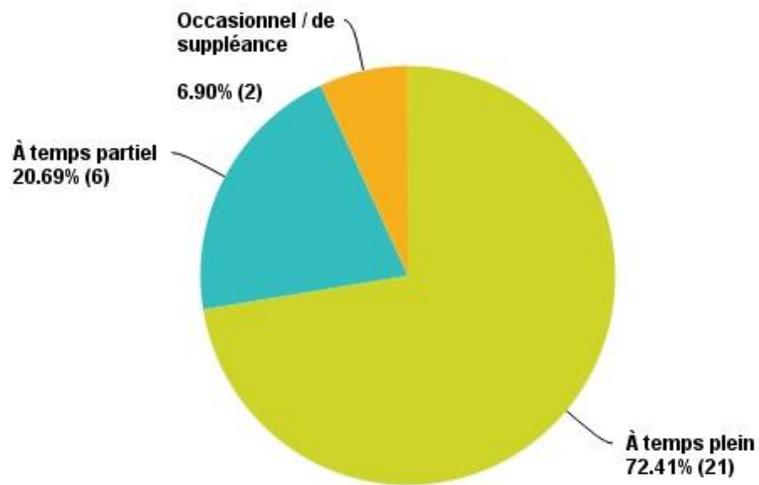
Parmi les membres employés, environ 82 % des répondants anglophones et 75 % des répondants francophones ont déclaré être employés ou avoir trouvé un emploi immédiatement après leur inscription à l'Ordre. Treize membres anglophones ont indiqué avoir été employés comme assistant ou assistante éducatrice ou éducateur de la petite enfance puis promus au poste d'EPEI une fois inscrits à l'Ordre. Plusieurs autres ont déclaré avoir été embauchés à l'issue d'un stage. Quelques-uns ont ajouté avoir commencé à travailler occasionnellement (suppléances) ou dans le cadre de remplacements avant de se voir offrir un poste à temps partiel ou à temps plein.

Les graphiques suivants illustrent les taux de réponse répartis selon le statut d'emploi (temps plein, temps partiel, occasionnel/remplacements).

**If you answered "yes" to question 4,  
please indicate if you are working**

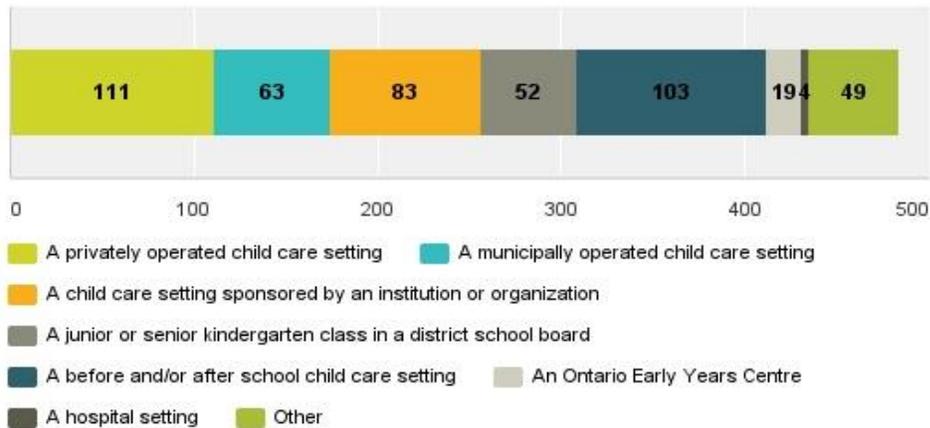


**Si vous avez répondu « Oui » à la question 4, veuillez indiquer si vous occupez un poste :**



Les répondants au sondage étaient employés dans différents environnements de travail, comme indiqué dans les illustrations suivantes.

**If you are currently employed as an early childhood educator, which of these best describes your workplace environment?**



**Si vous occupez présentement un emploi d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance, quelle réponse parmi les suivantes décrit le mieux votre milieu de travail?**

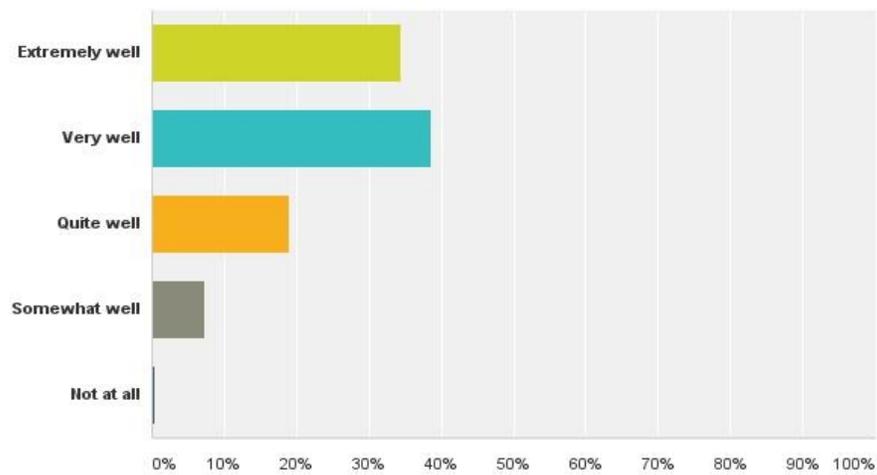


**Service de garde d'enfants parascolaire, ou les deux**

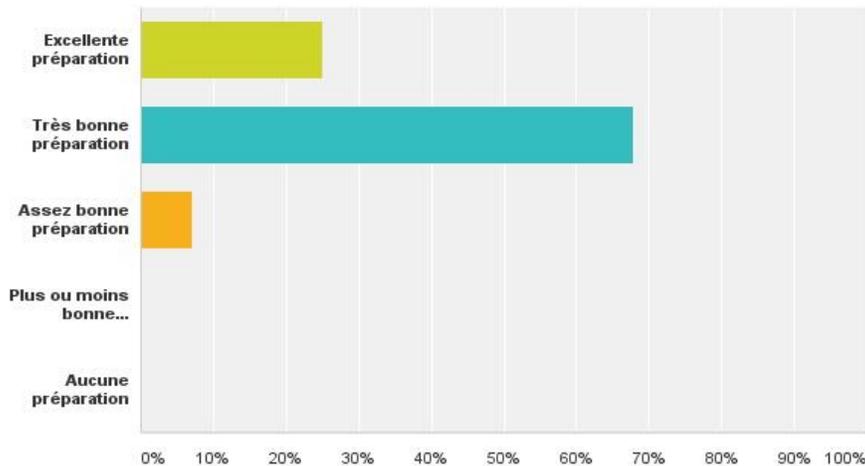
**Programme d'études et préparation à l'entrée en exercice**

Les répondants devaient indiquer dans quelle mesure leur programme en services à l'enfance les a bien préparés à assumer leurs responsabilités dans leurs fonctions d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance.

**To what extent do you believe that your early childhood education diploma or degree program prepared you for the responsibilities related to your early childhood education employment experience?**



**À votre avis, le programme collégial ou universitaire d'éducation de la petite enfance que vous avez suivi vous a-t-il donné une bonne préparation pour assumer les responsabilités de vos fonctions d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance?**



**Programmes d'orientation, perfectionnement professionnel et initiatives de mentorat**

Environ 65 % des répondants anglophones et 54 % des répondants francophones ont dit avoir participé à une séance d'orientation sur leur lieu de travail.

D'après les commentaires ajoutés par 46 membres en la matière, la portée de ces initiatives d'orientation variait grandement.

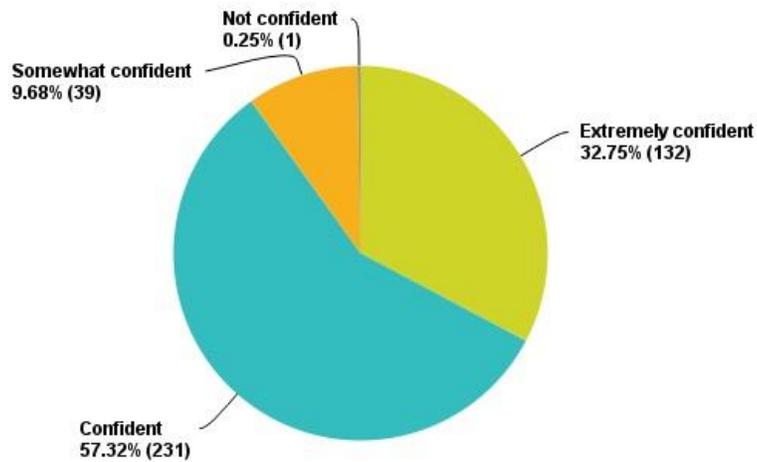
Environ 84 % des répondants anglophones et 82 % des répondants francophones ont indiqué que leur employeur offrait des possibilités de perfectionnement professionnel continu.

Cinquante-trois répondants ont ajouté des commentaires en la matière. Plus de 50 % d'entre eux ont fait état de plusieurs types d'activités d'apprentissage professionnel auxquels ils étaient encouragés à participer, et ont indiqué, dans plusieurs cas, comment leur employeur les soutenait dans cette démarche.

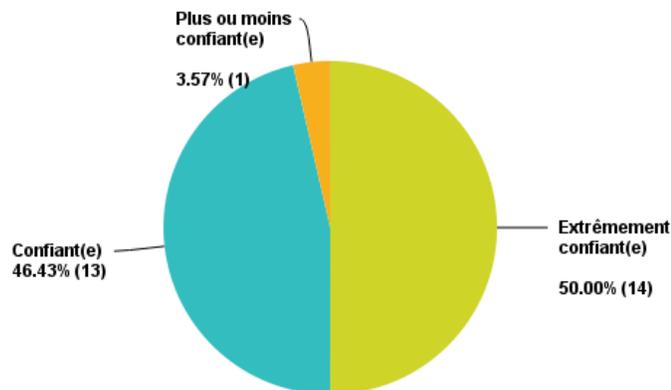
**Confiance et satisfaction des membres**

Les répondants ont été invités à décrire leur niveau de confiance dans leur capacité à satisfaire aux exigences de leur emploi actuel d'EPE. Environ 90 % des répondants anglophones et francophones se sont dits « extrêmement confiants » ou « confiants ».

How would you describe your level of confidence with regard to your ability to meet the expectations of your current role as an early childhood educator?



Vous sentez-vous confiant(e) d'avoir la capacité de satisfaire aux exigences de votre emploi d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance?



Avez-vous confiance en votre capacité à satisfaire aux exigences de votre emploi?

Environ 90 % des répondants anglophones et francophones ont indiqué qu'ils étaient « extrêmement satisfaits » ou « satisfaits » de leur poste actuel. Beaucoup d'entre eux ont décrit combien ils aimait travailler auprès d'enfants et à quel point leur travail était gratifiant. Un grand nombre d'entre eux ont cependant exprimé le désir de passer d'un poste à temps partiel ou de suppléance à un poste à temps plein.

### **Connaissance et compréhension du *Code de déontologie et des normes d'exercice***

Près de 99 % des répondants anglophones et plus de 97 % des répondants francophones ont déclaré qu'ils avaient un niveau de compréhension de base, moyen ou approfondi du *Code de déontologie et normes d'exercice*.

Soixante-quatorze pour cent des répondants anglophones et 94 % des répondants francophones ont plutôt qualifié leur niveau de compréhension comme étant « approfondi » ou « moyen ».

### **Statut des diplômés de 2015 et des membres de l'Ordre non employés comme EPEI**

Les répondants au sondage qui n'étaient pas employés comme EPEI devaient choisir l'affirmation qui décrivait le mieux leur situation d'emploi actuelle.

<b>Affirmation choisie</b>	<b>Nombre de répondants anglophones</b>	<b>Nombre de répondants francophones</b>
Employé dans un secteur autre que l'éducation de la petite enfance	18	1
Actuellement à la recherche d'un employé à temps plein dans le domaine de l'éducation de la petite enfance	79	12
Poursuit des études	52	5

### **Aspirations professionnelles**

Les répondants ont fait part de leur plan de carrière dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Ceux qui ne prévoient pas de rester dans le secteur ont été invités à l'indiquer.

<b>Plan de carrière</b>	<b>Nombre (N) de réponses parmi les répondants anglophones (N=335)</b>	<b>Nombre (N) de réponses parmi les répondants francophones (N=26)</b>
Continuer de travailler auprès d'enfants dans le milieu de l'éducation de la petite enfance ou essayer d'évoluer d'un emploi occasionnel ou à temps partiel vers un poste à temps plein dans le secteur.	102	12
Continuer de travailler à la maternelle ou au jardin d'enfants à temps plein ou	70	1

trouver un emploi d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance dans une classe de maternelle ou de jardin d'enfants à temps plein.		
S'inscrire ou envisager de s'inscrire à un programme universitaire de premier ou de deuxième cycle.	66	1
Postuler à un poste à responsabilités (ex. : superviseur(e), directeur(trice) au ministère de l'Éducation, professeur au niveau collégial ou universitaire ou poste au sein de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance).	18	1
Ouvrir son propre centre de garde d'enfants	16	6
Travailler dans un domaine connexe (soins de santé, services sociaux, psychologie, orthophonie).	11	2
Ne plus travailler dans le domaine et ne plus chercher d'emploi comme éducatrice ou éducateur de la petite enfance.	11	1
A indiqué « Sans objet » ou a jouté un commentaire non lié au plan de carrière.	41	2

### **Sommaire des commentaires des répondants de la cohorte 2015**

Les commentaires ont été résumés dans le cadre des objectifs mentionnés pour le sondage 2015.

#### **Servir les membres de l'Ordre et le public**

Au total, 531 répondants anglophones et 38 répondants francophones ont renvoyé le sondage à l'Ordre.

Les renseignements recueillis au moyen du sondage permettront à l'Ordre de prendre des décisions concernant les politiques et les procédures du Service de l'inscription et des services aux membres. L'Ordre pourrait aussi estimer que ces données devraient être communiquées aux membres, aux parties prenantes, aux établissements postsecondaires, aux décideurs politiques et au public, au moyen de différentes initiatives de communication.

En fournissant les résultats du sondage, l'Ordre montre qu'il s'engage à communiquer continuellement avec ses membres. Par le biais des rapports de suivi, il montre à ses membres, aux institutions, aux organisations partenaires et au public qu'en tant qu'organisme de réglementation, il cherche constamment à améliorer la qualité.

La diffusion des renseignements recueillis auprès des diplômés de 2015 montre aussi que l'Ordre respecte son engagement envers la responsabilisation et son devoir d'agir dans l'intérêt du public.

## **Compréhension et transparence**

Les renseignements recueillis grâce au sondage témoignent de la volonté des membres de faire part de leurs commentaires ainsi que la capacité et la volonté de l'Ordre de répondre aux besoins de ses membres. Ces informations peuvent être communiquées aux membres, aux institutions et aux organisations partenaires ainsi qu'au public.

En mettant ces données à la disposition d'autres parties intéressées du secteur de l'éducation de la petite enfance, l'Ordre s'impose comme une source d'information fiable sur les tendances, les enjeux et les défis du secteur.

## **Commentaires sur le processus d'inscription, la recherche d'emploi, les expériences relatives à l'entrée en exercice, la transition de carrière et les niveaux de confiance et de satisfaction**

La majorité des répondants ont indiqué qu'ils avaient trouvé le processus d'inscription « facile » ou « très facile ».

De nombreux répondants ont déclaré que le personnel de l'Ordre et leurs professeurs des programmes postsecondaires s'étaient facilement rendus disponibles pour les aider, au besoin, durant le processus d'inscription.

La plupart des répondants anglophones (83 %) et des répondants francophones (86 %) de la cohorte 2015 ont indiqué qu'ils avaient trouvé un emploi dans le secteur en deux mois ou moins.

La moitié des répondants anglophones et 72 % des répondants francophones ont indiqué qu'ils travaillaient à temps plein dans le secteur.

Les répondants anglophones ont surtout trouvé du travail dans des services de garde privés, des programmes parascolaires ou des organismes institutionnels ou municipaux. Environ 13 % d'entre eux ont trouvé en emploi dans des classes de maternelle et de jardin d'enfants au sein de conseils scolaires de district.

La majorité des diplômés francophones ont trouvé un emploi dans les classes de maternelle et de jardin d'enfants au sein d'un conseil scolaire (39 %), dans des services de garde parrainés par un organisme municipal (25 %) ou dans un programme parascolaire (21 %).

Vingt-six pour cent des répondants anglophones et 21 % des répondants francophones ont déclaré travailler dans le domaine à temps partiel.

Dans leurs commentaires, les répondants laissaient entendre que leur expérience professionnelle préalable dans le secteur (p. ex., à titre d'assistant(e) de la petite enfance, d'aide-enseignant(e), de superviseur(e) de cantine scolaire, de personnel occasionnel/suppléant), leur apprentissage ou leur stage les ont aidés à trouver un emploi.

Moins de 1 % des répondants anglophones et aucun des répondants francophones ont indiqué qu'ils n'avaient pas été en mesure de trouver du travail dans le secteur de l'éducation de la petite enfance dans un délai de 12 mois.

Environ 73 % pour cent des répondants anglophones et 93 % des répondants francophones étaient d'avis que leur programme postsecondaire leur avait donné « une excellente préparation » ou « une très bonne préparation ».

Environ 65 % des répondants anglophones et 54 % des répondants francophones ont déclaré qu'ils avaient participé à un programme d'orientation en milieu de travail, allant, d'après leurs commentaires, de simples visites de présentation jusqu'à un programme d'une semaine (dans un cas), en passant par des journées complètes ou plusieurs ateliers.

Un taux considérablement élevé de répondants (84 % de répondants anglophones et 82 % de répondants francophones) ont indiqué que leur employeur leur offrait des ateliers et de la formation.

La majorité des membres de la cohorte 2015 (90 % des répondants anglophones et francophones confondus) ayant répondu au sondage ont déclaré se sentir « extrêmement confiants ou confiants » dans leur poste actuel en tant qu'éducatrice ou éducateur de la petite enfance.

La majorité des répondants (91 % des anglophones et 90 % des francophones) ont indiqué se sentir « extrêmement satisfaits ou satisfaits » dans leur travail.

Parmi les répondants ayant indiqué qu'ils n'étaient pas employés dans le secteur de l'éducation de la petite enfance à l'heure actuelle, une majorité a déclaré qu'ils cherchaient toujours un emploi dans le domaine. D'autres ont indiqué qu'ils amélioreraient actuellement leurs compétences en éducation ou travaillaient à des postes en dehors du secteur de l'éducation de la petite enfance.

### **Connaissance et compréhension du *Code de déontologie et normes d'exercice***

Presque 99 % des répondants anglophones et 97 % des répondants francophones ont indiqué que leur niveau de connaissance et de compréhension du *Code de déontologie et normes d'exercice* leur semblait « de base », « intermédiaire ou avancé ».

Un nombre important d'entre eux ont mentionné qu'ils avaient reçu une excellente formation au *Code de déontologie et normes d'exercice* pendant leur programme postsecondaire d'EPE.

### **Aspirations professionnelles**

Trente pour cent des répondants anglophones et 46 % des répondants francophones ont indiqué qu'ils prévoyaient de continuer à travailler auprès d'enfants dans le milieu de l'éducation de la petite enfance ou qu'ils cherchaient à obtenir un poste à temps plein ou à temps partiel plutôt que de travailler de manière occasionnelle.

Vingt-cinq pour cent des répondants anglophones et 4 % des répondants francophones ont indiqué vouloir garder un travail à la maternelle ou au jardin d'enfants à temps plein.

Cinq pour cent des répondants anglophones ont prévu d'évoluer vers un poste à responsabilités comme celui de directeur, superviseur ou enseignant dans un établissement postsecondaire, ou de trouver un emploi au ministère de l'Éducation ou au sien de l'Ordre des éducatrices ou des éducateurs de la petite enfance.

Cinq pour cent des répondants anglophones et 23 % des répondants francophones ont déclaré vouloir diriger leur propre centre éducatif.

Trois pour cent des répondants anglophones et 8 % des répondants francophones ont prévu d'occuper des postes connexes, dans les services de la santé, les services sociaux ou les services de psychologie ou d'orthophonie.

### **Points à prendre en considération pour l'avenir**

Compte tenu du taux de réponse au sondage et des commentaires fournis par les diplômés des programmes en services à l'enfance approuvés en Ontario qui se sont inscrits à l'Ordre et qui ont répondu au sondage, l'Ordre pourrait envisager de :

1. revoir le format, la structure et le contenu actuels du *sondage Transition vers l'accès à la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance et début de carrière*, en repenser la stratégie et modifier le contenu du courriel de présentation du sondage selon les meilleures pratiques en matière de sondage en ligne en vue de générer davantage de réponses – et des réponses de qualité;
2. continuer de revoir les processus et les politiques relatifs à l'inscription et aux services offerts aux nouveaux diplômés ou aux nouveaux membres;
3. accroître et améliorer les initiatives de communication destinées aux étudiants des programmes en services à l'enfance avant l'obtention du diplôme;
4. encourager le lancement et la mise en œuvre d'initiatives d'apprentissage continu.

**Revoir le format, la structure et le contenu actuels du sondage *Transition vers l'accès à la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance et début de carrière*, en repenser la stratégie et modifier le contenu de courriel de présentation du sondage selon les meilleures pratiques en matière de sondage en ligne en vue de générer davantage de réponses – et des réponses de qualité.**

L'Ordre pourrait envisager d'élaborer des stratégies visant à :

- passer en revue et réviser les éléments du sondage avant de le distribuer, et ce, afin de s'assurer que le langage utilisé reste à jour et que les renseignements demandés sont d'actualité et demeurent une priorité pour l'Ordre;
- revoir la structure du sondage en créant des catégories, afin d'en assurer la cohérence pour les répondants;
- donner un titre à chaque catégorie;
- revoir l'ordre des éléments du sondage pour s'assurer que la première question est sélective, que les suivantes sont « faciles », et que les questions les plus difficiles ou personnelles se trouvent à la fin;
- passer en revue et réviser l'introduction au sondage;
- effectuer un test préalable pour obtenir les commentaires des répondants sur la présentation, la longueur, la cohérence et la clarté des questions du sondage avant sa diffusion.

### **Revoir les processus et les politiques relatifs à l'inscription et aux services offerts aux membres**

L'Ordre pourrait envisager d'élaborer des stratégies visant à :

- passer en revue et réviser, s'il y a lieu, les objectifs de recherche du sondage;
- continuer d'utiliser les présentations de l'Ordre auprès des futurs diplômés des programmes d'EPE pour insister sur le fait que les demandeurs doivent s'assurer de faire envoyer leur relevé de notes directement à l'Ordre (relevé stipulant que le demandeur a réussi le programme en question et a obtenu le diplôme ou le grade);

- clarifier la question 11 de manière à ce que les nouveaux diplômés comprennent qu'il leur est demandé d'indiquer s'ils participent à un programme de mentorat structuré ou s'ils sont mentorés par un EPEI d'expérience;
- clarifier la question 7 afin de préciser que les répondants ne doivent sélectionner qu'une seule catégorie de travail, celle qui correspond à l'emploi auquel il consacre la majorité de leur temps.

### **Accroître et améliorer les initiatives de communication destinées aux étudiants des programmes en services à l'enfance avant l'obtention du diplôme**

L'Ordre pourrait envisager d'élaborer des stratégies visant à :

- utiliser les présentations de l'Ordre sur les programmes postsecondaires d'EPE pour mettre en relief les renseignements recueillis dans le cadre du sondage 2015 du Service de l'inscription et des services aux membres intitulé *Transition vers l'accès à la profession d'éducatrice ou d'éducateur et début de carrière*;
- informer les étudiants de la cohorte 2016 lors des présentations de l'Ordre portant sur l'inscription et leur rappeler, lors de l'envoi de leur certificat d'inscription, qu'ils recevront une nouvelle version du sondage de 2016 en ligne au début de 2017;
- mettre l'accent sur la diversité des programmes postsecondaires approuvés en services à l'enfance et sur les possibilités d'emploi qui existent dans le secteur;
- communiquer les commentaires des répondants concernant leur niveau de confiance et leur satisfaction professionnelle;
- continuer de développer des stratégies de communication pour faciliter l'implication des nouveaux membres;
- continuer de reconnaître l'implication des nouveaux diplômés et des nouveaux membres dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- insister sur le fait que les répondants de la cohorte ont indiqué dans quelle mesure le code de déontologie et les normes d'exercice ont été mis en relief dans le programme postsecondaire et comment ils ont évalué leur compréhension du code et des normes.

### **Encourager le lancement et la mise en œuvre d'initiatives d'apprentissage continu destinées aux EPEI au moment de leur entrée en exercice et de leur début de carrière**

L'Ordre pourrait envisager d'élaborer des stratégies visant à :

- recueillir les commentaires des nouveaux diplômés sur leurs connaissances et leurs expériences à propos du programme d'apprentissage professionnel continu;
- faire connaître les commentaires des répondants concernant le manque apparent d'initiatives d'orientation et de mentorat efficaces et structurées avec des employeurs du secteur de l'éducation de la petite enfance.
- favoriser et appuyer la mise en place d'initiatives d'orientation et de mentorat en milieu de travail lors de l'entrée en exercice;
- encourager les décideurs des milieux de travail à offrir des possibilités d'apprentissage professionnel en ligne et en personne aux EPEI à temps partiel et occasionnels;

- favoriser et appuyer la création d'initiatives d'apprentissage professionnel en ligne portant sur les enjeux et les défis relatifs à l'entrée en exercice;
- reconnaître et étudier les répercussions du fait qu'un grand nombre de répondants veulent améliorer leurs qualifications et leur formation spécialisée;
- souligner et valoriser le fait que la majorité des répondants de la cohorte 2015 ont bien mentionné leurs aspirations professionnelles.

## Conclusion

Le rapport sur le sondage 2015 du Service de l'inscription et des services aux membres : *Transition vers l'accès à la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance et début de carrière* renferme de précieux commentaires formulés par une cohorte de membres ayant reçu leur certificat d'inscription après avoir réussi un programme d'éducation de la petite enfance approuvé dans un établissement postsecondaire en 2015.

Les renseignements communiqués par les répondants de la cohorte 2015 fournissent un éclairage sur le processus d'inscription à l'Ordre ainsi que sur des tendances et enjeux actuels à savoir :

- les possibilités d'emploi dans le secteur de l'éducation de la petite enfance;
- le contenu des programmes postsecondaires en services à l'enfance;
- les besoins d'apprentissage professionnel et les possibilités offertes aux nouveaux membres;
- l'importance de s'assurer que des possibilités d'apprentissage professionnel de haute qualité sont offertes à tous les EPEI;
- le manque apparent de possibilités d'apprentissage professionnel pour les EPEI employés à temps partiel ou de façon occasionnelle;
- les niveaux de confiance et de satisfaction professionnelle;
- les aspirations professionnelles et les aspirations en matière d'études.

La diminution importante du taux de réponse du sondage pourrait indiquer que la présentation actuelle du sondage en ligne et la façon dont il est mené ne suscitent pas l'attention des nouveaux diplômés et des nouveaux membres de l'Ordre. Le nombre de réponses au début du sondage dépasse largement le nombre de réponses à la dernière question n°16. Le taux d'achèvement du sondage est d'environ 65 % et le faible taux de réponse ainsi que le taux élevé d'« abandon » indique que l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance pourrait envisager différents moyens d'augmenter le taux de réponse et de réduire ces taux d'abandon.

Le sondage *Transition vers la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance et début de carrière* de 2011 effectué il y a cinq ans n'a fait l'objet que de légères modifications, que ce soit dans la présentation, la structure et le contenu. Au cours de la même période, d'importants changements ont été observés au sein de la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance ainsi que dans la capacité de l'Ordre à jouer un rôle de premier plan dans le cadre des recherches menées dans le secteur.

Étant donné que les renseignements recueillis auprès des nouveaux diplômés accédant à la profession demeurent essentiels à l'Ordre, aux établissements postsecondaires, aux parties prenantes, aux employeurs et aux décideurs politiques, peut-être qu'il est alors temps pour l'Ordre de réétudier les objectifs de recherche du sondage et d'en revoir la présentation, le support et le contenu.

Valoriser et reconnaître les commentaires fournis par les EPEI qui entrent en exercice et analyser leurs points de vue avec les établissements postsecondaires, les parties prenantes, les employeurs, les décideurs et des EPEI d'expérience permet de rappeler que l'Ordre et les nouveaux diplômés en services à l'enfance constituent des leviers de changement dans l'ensemble de la profession.